



HAL
open science

En quoi le développement de la coopération permet-il d'améliorer le climat scolaire? Cas pratique: la mise en place d'un conseil de coopération

Marie Bigard

► To cite this version:

Marie Bigard. En quoi le développement de la coopération permet-il d'améliorer le climat scolaire? Cas pratique: la mise en place d'un conseil de coopération. Education. 2017. dumas-01623627

HAL Id: dumas-01623627

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01623627v1>

Submitted on 16 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION
DE L'ACADÉMIE DE PARIS**

**EN QUOI LE DEVELOPPEMENT DE LA
COOPERATION PERMET-IL D'AMELIORER LE
CLIMAT SCOLAIRE?**

Cas pratique : La mise en place d'un conseil de coopération

Marie Bigard

MEMOIRE DE MASTER MEEF

Mention Premier degré

Sous la direction de Sandrine Meylan

2016-2017

Mots-clés : climat scolaire, pédagogies coopératives, conseil, vivre ensemble

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
CLIMAT SCOLAIRE ET COOPERATION	5
1. LE CLIMAT SCOLAIRE : DEFINITIONS & CONCEPTS	5
1.1. QU'APPELLE-TON CLIMAT SCOLAIRE ?	5
1.2. POURQUOI AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE ?	8
2. LES PEDAGOGIES COOPERATIVES: DEFINITIONS & CONCEPTS	9
2.1. DEFINITIONS	9
2.2. BREF HISTORIQUE DE LA COOPERATION A L'ECOLE	11
2.3. POURQUOI COOPERER EN CLASSE ?	13
2.4. LES OUTILS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PEDAGOGIE COOPERATIVE	13
3. LE CONSEIL DE COOPERATION	14
3.1. DEFINITION	14
3.2. LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	15
LA MISE EN PLACE DU CONSEIL DANS MA CLASSE	17
1. SON FONCTIONNEMENT	17
1.1. QUELS OBJECTIFS?	17
1.2. QUEL CONTEXTE ?	18
1.3. QUELLE ORGANISATION SPATIALE, MATERIELLE ET TEMPORELLE?	19
2. SES EFFETS SUR LE CLIMAT SCOLAIRE DE LA CLASSE	21
2.1. ANALYSE DES INDICATEURS OBSERVES	21
2.2. DU POINT DE VUE DE L'ENSEIGNANT	26
2.3. DU POINT DE VUE DES ELEVES	28
CONCLUSION - LE CONSEIL POUR COOPERER : OUI MAIS...	29
ANNEXES	31
BIBLIOGRAPHIE	40
1. ARTICLE DE REVUE	40
2. LIVRE	40
3. PAGE SUR INTERNET	41
RESUME (FRANÇAIS ET ANGLAIS)	42

INTRODUCTION

Je suis actuellement Professeur des Ecoles Stagiaire au sein de l'école élémentaire Jouffroy d'Abbans dans le 17^{ème} arrondissement de Paris. C'est un public essentiellement favorisé avec une majorité d'élèves issus de familles aisées. L'équipe éducative a néanmoins remarqué une augmentation de violences et incivilités et un climat scolaire qui se dégrade.

Je travaille dans une classe de CE1 de 29 élèves avec une majorité de garçons (20 garçons/9 filles). Les garçons de ma classe sont souvent cités lors des conseils de maîtres lorsqu'il s'agit de violence : bagarres, coups, insultes, etc.

De plus, je remarque depuis le début de l'année qu'à chaque retour de récréation ou de la pause méridienne, un certain nombre de mes élèves viennent me voir pour se plaindre d'histoires se terminant toujours en coups ou en bagarre. Je passe alors beaucoup de temps à les écouter, à comprendre les points de vue de chacun et à leur expliquer que la violence ne résout rien. J'essaie de leur montrer qu'ils ont le droit d'être énervés, de ressentir des émotions parfois négatives mais qu'il est préférable d'en parler et de mettre des mots sur leurs maux en amont. Je tente de leur faire bannir le fameux « oui, mais c'est lui qui a commencé... ».

En parallèle, convaincue qu'il est important de remettre la coopération au cœur de nos actions et de notre éducation (par conviction personnelle et professionnelle ayant travaillé dans le milieu de l'économie sociale et solidaire auparavant), je mets un point d'honneur à vouloir favoriser des comportements coopératifs et d'entraide au sein du groupe et diminuer l'esprit de compétition déjà très ancré à cet âge-là (7 ans). Il est important pour moi de promouvoir des valeurs telles que la coopération, le sens des responsabilités et le respect de soi et des autres.

Fort de ces constats et de mes convictions, j'ai pris la décision de mettre en place divers outils pour renforcer le vivre ensemble, en organisant notamment une fois par semaine un conseil de coopération dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC) tel qu'il est présenté dans le Bulletin Officiel spécial du 25 juin 2015 et renvoyant directement à quatre piliers : la sensibilité, le droit et la règle, le jugement et l'engagement.

L'objectif de ce conseil est de créer un espace de parole et de partage pour réguler la vie de classe, et notamment réduire les actes de violence entre les élèves au profit d'une meilleure gestion de leurs émotions, de l'utilisation du langage pour communiquer autrement et de l'appui du groupe pour trouver des solutions communes. Les élèves apprennent à se connaître, à vivre ensemble et chacun trouve sa place dans le microsysteme qui est celui de la classe. Ainsi, la mise en place d'outils de coopération et notamment en prenant le cas concret de la mise en œuvre de ce conseil ainsi que ses effets sur le climat scolaire de la classe seront le cœur de la réflexion de ce mémoire.

La problématique de ce mémoire est ainsi :

« En quoi le développement de la coopération permet-il d'améliorer le climat scolaire?

Cas pratique : Mise en place d'un conseil de coopération »

CLIMAT SCOLAIRE ET COOPERATION

1. Le climat scolaire : définitions & concepts

La notion de climat scolaire est au cœur des études récentes. Le lien entre climat scolaire, qualité des apprentissages et réussite scolaire a largement été démontré dans de nombreuses études, notamment depuis les années 1950. L'Organisation de coopération et de Développement Economique (OCDE) en a fait sa préoccupation depuis 2009.

Nous allons dans cette partie expliquer en quoi consiste le climat scolaire et pourquoi il est important d'agir dessus.

1.1. Qu'appelle-t-on climat scolaire ?

Il n'existe pas de définition officielle. En effet, il est difficile de le définir précisément car il comprend de nombreuses variables.

Le ministère de l'Education Nationale le définit comme tel :

« Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative. Il renvoie à l'analyse du contexte d'apprentissages et de vie, et à la construction du bien vivre, du bien être pour les élèves, et pour les personnels dans l'école. ¹ »

Il ne faut pas confondre la notion de climat scolaire et de sécurité scolaire. La sécurité scolaire est une notion trop restrictive pour définir la qualité de vie à l'école. Elle est certes importante mais il est important de prendre en compte d'autres facteurs comme l'engagement de tous les acteurs, la motivation ou encore le plaisir.

Ainsi, le climat scolaire doit être compris dans une approche systémique et multifactorielle. Selon le rapport de la DGESCO (2012), il y a un fort consensus des chercheurs pour considérer le climat scolaire comme « le résultat d'un processus complexe et motivant ».

Ainsi, si l'on se place dans une approche systémique, il est essentiel de prendre en compte non seulement les élèves mais bien toutes les parties prenantes de la communauté éducative.

¹ Site du ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid2765/climat-scolaire-et-prevention-des-violences.html>

Cohen² et Alii (2012) considèrent que « le climat scolaire renvoie à la qualité et au style de vie à l'école et reflète le jugement qu'ont les parents, les éducateurs et les élèves ». Ainsi, ce n'est pas seulement une perception individuelle et donc pas seulement un cumul des niveaux de bien être individuels mais bien la prise en compte de l'école en tant que groupe qui définit la notion de climat, d'où la nécessité d'inclure dans les actions menées pour agir sur le climat scolaire tous les membres de la communauté : élèves, enseignants, direction, agents de service, parents.

Pour Cohen (2009), le climat scolaire repose sur cinq éléments :

- **Les relations** entre les membres de la communauté scolaire : les relations doivent être positives entre les élèves, entre adultes et élèves mais aussi entre adultes (parents/enseignants). Cela passe par l'implication des élèves dans les apprentissages et la discipline, la participation des parents à la prise de décisions, une collaboration au sein de l'équipe, etc.
- **L'enseignement et l'apprentissage** : il est essentiel de porter son attention sur la qualité d'apprentissage, de prendre en compte les besoins et spécificités de chacun pour mener chaque élève vers le progrès et la réussite (pédagogie différenciée) mais aussi vers son épanouissement personnel et professionnel afin qu'il devienne un adulte réfléchi et éclairé (apprentissage des compétences individuelles, sociales, affectives, citoyennes).

La notion de leadership est ici fondamentale car les chefs d'établissement doivent être des pilotes, des guides et des soutiens. Le projet d'école, porté par le directeur, doit être clair et compris de tous.

- **La sécurité**, qu'elle soit physique (cadre défini, élaboration de règles claires et réponses au violation du règlement) et émotionnelle (réponses à la violence, au harcèlement et résolutions de conflits). Gottfredson (1985, 2001) insiste sur la notion de justice scolaire et notamment la qualité des règles définissant le vivre

² Jonathan Cohen est psychologue clinicien et président du National school climate Center à New York.

ensemble. Il explique qu'un manque dans l'application de ces règles est un facteur explicatif de la violence à l'école (largement démontrée également par Debarbieux en 1999).

- **L'environnement physique** : un lieu de vie et de travail propre, esthétique, adapté aux besoins de tous favorise aussi le plaisir, la motivation et l'engagement des acteurs.

- **Le sentiment d'appartenance** : trouver sa place au sein de la communauté pour créer de la confiance, de l'enthousiasme. Le sentiment d'appartenance est fortement lié à l'estime et la confiance. Se sentir valorisé est déterminant dans le processus d'apprentissage.

Pour l'OCDE (2009), on retrouve de nombreux facteurs communs à ces études. L'organisation prend en compte six facteurs :

- la qualité du bâtiment scolaire qui a une incidence directe sur le moral et qui correspond au facteur de l'environnement physique de Cohen,
- la relation entre les enseignants et les élèves : normes, valeurs partagées
- le niveau du moral et de l'engagement des enseignants
- Les questions d'ordre et de discipline
- Les problèmes de violence, harcèlement, brimade et intimidation
- L'engagement des élèves

L'OCDE dissocie plus clairement que Cohen les questions de discipline et les problèmes liés à la violence. Ainsi d'un côté, on retrouve la sécurité sociale et le cadre à prendre en compte et de l'autre, la gestion des conflits et l'anticipation de la violence. Enfin, l'OCDE insiste sur la motivation de l'ensemble des parties prenantes en dissociant l'engagement des enseignants de celui des élèves.

Fort de ces différentes études, un guide "Agir sur le climat scolaire à l'école primaire" a été créé par le ministère de l'Education Nationale (2013) pour proposer aux équipes un ensemble de pistes pour améliorer la vie de l'école. Congruent par rapport à la dimension systémique et

globale démontrée dans les diverses recherches, il prend en compte 7 axes : Partenariats, Justice sociale, coopération, qualité de vie à l'école, coéducation, prévention des violences, stratégie d'équipe³.

1.2. Pourquoi agir sur le climat scolaire ?

La relation entre climat scolaire positif et réussite des élèves dans sa dimension globale (pas seulement intellectuelle) est largement établie internationalement (Cohen, 2006). En effet, un climat scolaire positif accroît la motivation à l'école (Eccles et al, 1993) et « favoriserait l'apprentissage coopératif, la cohésion du groupe, le respect et la confiance mutuels » (Ghaith 2003). Les élèves apprennent mieux et sont plus motivés lorsqu'ils se sentent valorisés. Cela renvoie à l'un des facteurs développé par Cohen : le sentiment d'appartenance. De plus, d'après Astor, Benbenishty, Estrada (2009), « un bon climat scolaire augmente les résultats scolaires, indépendamment des facteurs socio-économiques initiaux. » Ainsi, investir dans le climat scolaire est une nécessité pour la réussite scolaire mais aussi pour réduire les inégalités sociales.

Les études démontrent également qu'un climat scolaire positif joue un rôle prépondérant dans la prévention de la violence. Certains ont même démontré que le climat scolaire pouvait être considéré comme une part de la violence scolaire elle-même (Dubet, 1991). Un climat scolaire positif est associé à la réduction des agressions, de la violence (Karcher 2002) et du harcèlement (Debarbieux, 2012). Ainsi, investir dans le climat scolaire est une nécessité pour faire baisser la violence à l'école.

Enfin, agir sur le climat scolaire favorise l'acquisition de compétences sociales et civiques tel qu'elles sont préconisées dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale du 26 novembre 2015. Ce n'est pas par la transmission seule de connaissances qu'elles s'acquièrent mais bien lorsque les élèves sont acteurs, lorsqu'ils vivent des pratiques et des expériences de solidarité, de coopération que ces compétences vont prendre tout leur sens. Vivre ensemble est un apprentissage quotidien : apprendre à coopérer, à réagir de manière non-violente, à travailler

³ Site « Agir pour le climat scolaire » réalisé par l'Education Nationale

avec des personnes que l'on n'a pas forcément choisies, participer à l'intérêt général et en faire la distinction avec son intérêt personnel.

Dans un objectif éducatif de former les citoyens de demain, acquérir ces compétences est essentiel mais cela va plus loin. En effet, des études révèlent qu'un apprentissage des compétences sociales et civiques entraîne sur une période de 3 à 5 ans une augmentation des résultats scolaires et une diminution de la violence (Cohen, 2006).

Dans le rapport de la DGESCO, Debarbieux (2012) explique :

« Un climat scolaire positif peut créer un cercle vertueux par l'enseignement de compétences sociales, de coopération entre pairs et enseignants, en promouvant une stabilité émotionnelle ; tout ceci constitue des expériences de socialisation indispensables pour une société harmonieuse. »

Ainsi, pour améliorer le moral des élèves mais aussi des enseignants et du personnel de l'école et réduire le stress, il est important de travailler sur l'amélioration du bien-être à l'école. Pour se resituer dans le contexte du mémoire et donc rester au niveau des pratiques quotidienne au sein d'une classe, le rapport DGESCO a montré que le plus efficace pour diminuer les tensions reste l'encouragement, la coopération et la clarté des règles.

Ainsi, dans ma pratique, est-ce que cette corrélation est valable ? **Développer la coopération en classe permet-il d'améliorer le climat scolaire?**

Avant d'entrer plus en détail dans mes pratiques quotidiennes, il me semble important de définir le terme de coopération et de comprendre l'essence et la mise en œuvre des pédagogies coopératives.

2. Les pédagogies coopératives: définitions & concepts

2.1. Définitions

Si l'on s'en tient à la définition du Larousse, la coopération correspond à l'« action de coopérer, de participer à une œuvre commune ». Le verbe « coopérer » vient du latin *cum* (avec) et *operare* (faire quelque chose, agir). Ainsi, on retrouve bien l'idée d'agir avec, d'une action collective pour un but commun.

Connac (2015) définit la coopération comme « toutes les situations où des individus ont la possibilité de s'entraider par et dans la rencontre éducative. »

A l'école, les pratiques coopératives ne sont pas récentes et ont largement été développées par le mouvement dit de « l'Education nouvelle » et les pédagogies actives. L'Education Nouvelle est un mouvement mondial apparu à la fin du 19ème siècle s'inspirant des humanistes de la Renaissance tels que Rabelais ou encore Montaigne qui disait déjà « l'enfant n'est pas un vase qu'on remplit mais un feu qu'on allume ». L'apprentissage est vu non comme une accumulation de connaissances mais un facteur de progrès global de l'élève, basé sur une éducation complète où chaque domaine est jugé d'importance égale. Au delà de l'apprentissage de savoir-faire, le savoir-être est essentiel.

Les principes sont inspirés de méthodes et pédagogies actives : favoriser l'exploration et la coopération afin de développer réflexivité et sens critique. Le savoir est ainsi non pas transmis par l'enseignant mais construit par l'élève, collectivement. L'enjeu de l'école est de préparer chaque enfant à devenir l'adulte qu'il sera demain dans sa globalité. Bien qu'appelé « Education Nouvelle », elle n'est plus considérée aujourd'hui comme tel. En effet, les nouveaux programmes vont en ce sens en montrant la nécessité de rendre acteurs les élèves pour qu'ils se construisent les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'école est donc un lieu certes d'apprentissage mais aussi de socialisation, d'expression et d'ouverture afin de former de nombreux jeunes actifs à répondre aux enjeux actuels du travail : capacité à être réflexif, à communiquer, à travailler en équipe, à prendre des initiatives, à faire preuve d'autonomie, de solidarité et de responsabilité. Ainsi, la coopération est au cœur des valeurs communes des pédagogies actives. En effet, les pédagogies coopératives, selon Honneth (2012), prennent en compte l'individu dans sa globalité et considère la personne de l'élève dans la totalité de ses dimensions.

Concrètement, qu'entend-t-on par pédagogies coopératives au sein d'une classe ?

Plus généralement, il s'agit de situations d'entraide ou face à une difficulté, chacun est libre de solliciter un pair pour tenter de la dépasser. Ainsi, une pédagogie coopérative peut se définir comme « une forme d'enseignement dont les apprentissages sont possibles par la coopération entre les personnes qui composent le groupe ou celles qui interagissent avec lui »

(Connac, 2015). Barthélémy Profit (1936), pédagogue français de la fin du 19^{ème} siècle, la définit comme « une association d'enfants se disciplinant eux-mêmes pour prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de vie et le progrès général de la classe »⁴.

Les pédagogies coopératives se sont développées et multipliées pour répondre aux évolutions sociétales. Au cours de ces dernières décennies, le lien social s'est effrité. Il paraît donc important de redonner autonomisation et responsabilisation aux acteurs, de les éduquer à la citoyenneté et d'étayer les valeurs et pratiques de solidarité et de fraternité. L'école est un lieu où répondre à cet enjeu est possible. Certes, la coopération est un enjeu majeur aujourd'hui mais elle a été le fruit d'un travail de pédagogues français depuis la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui tels que Freinet, Bugnon, Profit, Oury et des apports plus récents de Pochet, Laffite, ou encore Collot au 21^{ème} siècle.

2.2. Bref historique de la coopération à l'école

Historiquement, le terme de coopération est apparu par la création de coopératives sous forme de mutuelles. L'Alliance coopérative internationale (1895) définit une coopérative comme « une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement ». Les valeurs fondamentales des coopératives sont la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité⁵. Ces valeurs sont mises en pratique autour de sept principes coopératifs.

A la fin du 19^{ème} siècle, les coopératives sont apparues sous la forme de « Sociétés de secours mutuels » et se sont développées autour de deux objets : le service maladie et le service retraite. A l'école, sont apparues les « mutuelles scolaires » dans cette volonté de former les futurs citoyens à la prévoyance et à l'épargne mais aussi à la solidarité matérielle. A cette époque, les ouvriers et paysans ne sont pas protégés des risques naturels ni de la maladie ou du chômage. Ainsi, pour aider les familles les plus défavorisées, des caisses de prévoyance apparaissent au sein des classes, créées sous l'impulsion des enseignants convaincus de

⁴ L'éducation mutuelle à l'école, Sudel, Paris, 1936

⁵ Site internet des SCOP (sociétés coopératives et participatives) : <http://www.les-scop.coop/sites/fr/les-scop/qu-est-ce-qu-une-scop.html>

l'importance de cette solidarité mutualiste. Les enfants qui cotisent à ces mutuelles récoltent l'argent d'actions (élevage de lapins, de ruches). Les mutuelles scolaires, au départ simple système de cotisations limité, deviennent alors de véritables coopératives de production. En 1929, l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) est créée. Les coopératives scolaires existent toujours et se définissent comme « un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Elle est gérée par les élèves avec le concours des enseignants. Elle contribue au développement de l'esprit de solidarité entre les élèves et à l'amélioration du cadre scolaire et des conditions de travail et de vie des élèves dans l'école »⁶. Les coopératives permettent ainsi de donner vie à des projets scolaires. Elles ont en théorie un réel intérêt éducatif, de responsabiliser les élèves et de les rendre plus solidaires.

Barthélémy Profit (1936) fut le premier à mettre en évidence l'intérêt pédagogique des coopératives scolaires en les faisant sortir définitivement des objectifs des mutuelles scolaires mais en insistant sur l'enseignement de la solidarité. Selon lui, la coopération correspondait à une valeur forte de l'école et avait aussi pour intention l'éducation citoyenne.

La notion de coopération a ensuite été reprise par Célestin Freinet, pédagogue français, qui l'a développé et qu'il définit ainsi : « La coopérative, c'est à la fois le bien commun, le lien du groupe, l'outil d'autogestion, le forum, l'école de la démocratie. »⁷ La pédagogie Freinet s'appuie sur quatre piliers : l'expression libre, la coopération, les techniques éducatives et le tâtonnement expérimental. Freinet s'est inspiré de « l'Education Nouvelle » pour créer sa propre pédagogie. Freinet a mis en place des techniques diverses et variées et non une seule méthode ou pédagogie préétablie. On parle plutôt de technique Freinet comme il le précise dans un livre intitulé Les techniques Freinet de l'école moderne (1964). L'enfant n'est pas considéré comme un objet mais comme un sujet et la relation éducative entre le maître et l'élève est centrale. Sa particularité consiste à stimuler le travail coopératif sur la base de l'intérêt des élèves. Son hypothèse de départ est simple : si les enfants peuvent faire preuve d'organisation et de persévérance pour des activités qui les intéressent comme les jeux, alors

⁶ Eduscol : le fonctionnement des écoles primaires (<http://eduscol.education.fr/cid47767/fonctionnement-ecoles-primaires.html>)

⁷ Connac, S. (2015), *Apprendre avec les pédagogies coopératives : Démarches et outils pour l'école*, ESF

pourquoi ne montreraient-ils pas les mêmes qualités pour des travaux qu'ils seraient à même de choisir et de conduire par eux-mêmes ?

La classe est organisée sous la forme d'une communauté coopérative. Cette dernière structure toute la vie de la classe : l'élaboration de projets communs à partir des initiatives et propositions individuelles, la mise en œuvre collective et le bon fonctionnement du groupe (définition de ses règles de vie et parfois résolution des conflits).

2.3. Pourquoi coopérer en classe ?

Pour de nombreux pédagogues, la coopération en classe a de nombreux avantages pédagogiques :

- Inciter aux échanges et développer de l'entraide. La coopération favorise les interrelations entre élèves et les interactions avec leur milieu.
- Avoir une réelle alternative à l'intervention de l'enseignant : le professeur peut ainsi se libérer pour travailler avec les élèves les plus en difficultés.
- Accroître le sentiment d'appartenance car l'élève se sent directement investi d'une responsabilité pour le groupe. Comme nous l'avons vu précédemment, ce sentiment d'appartenance est fondamental dans la motivation et l'engagement des élèves et donc de leur réussite.
- Développer le sens des apprentissages car le savoir de l'élève, ses connaissances et compétences sont directement sollicitées, notamment dans le cadre de l'entraide et du tutorat, un des outils pour la mise en place de la coopération.

2.4. Les outils pour la mise en œuvre d'une pédagogie coopérative

Il existe de nombreux outils favorisant la coopération. D'après Sylvain Connac (2015), les principaux outils sont :

- **L'entraide et le tutorat** : il s'agit de la rencontre entre un élève en demande et un autre qui lui propose de l'aider. L'élève « tuteur » ne donne pas la solution mais explique, clarifie la consigne, donne des outils pour aider le « tutoré » à trouver la solution par lui-même. De nombreuses études ont montré que, certes l'élève aidé

apprend dans cette démarche, mais c'est bien l'élève expert qui apprend le plus de ces situations d'entraide. En effet, en reformulant, en verbalisant et en partageant sa procédure mentale, son cheminement pour arriver à la solution sans la donner, il intègre d'autant plus le savoir et développe également des compétences sociales.

- **Les dispositifs de gestion et résolutions de conflits** comme les messages clairs et la médiation : il s'agit de dispositifs permettant aux élèves de mettre des mots sur leurs émotions et d'apprendre à les réguler afin que les conflits ne dégèrent pas en violence. Ces dispositifs permettent de travailler l'écoute active, fondamentale dans la relation à l'autre. Ainsi, la sanction n'est plus la seule réponse si le conflit est d'avance résolu.
- **Les plans de travail** : il s'agit de documents de travail individualisé précisant les objectifs à atteindre par l'élève. Les élèves alternent activité individuelle et activité de groupe autour d'un objectif précis.
- **Le conseil** : il s'agit d'une réunion où chacun peut apporter des éléments utiles pour la régulation de la vie de classe, poser des questions, faire des propositions de projets. Ce dernier outil est celui que je vais développer tout particulièrement car il constituera notre cas pratique.

3. Le conseil de coopération

3.1. Définition

Le conseil de coopération est un terme donné par Danielle Jasmin (1994), au Québec mais d'autres termes sont synonymes : le « conseil coopératif » ou « conseil de coopérative » tel que pensé par Freinet ou tout simplement « conseil » selon Oury (1953). Le mot « conseil » provient du jargon juridique et désigne « le lieu où l'on délibère, la consultation, le dessein mûri et réfléchi, la sagesse, la prévoyance »⁸. C'est une institution consultative, propositionnelle et décisionnelle. Il s'agit de réunions hebdomadaires où tous les élèves sont réunis ensemble en cercle afin d'échanger sur la classe, « ce qui va » et « ce qui ne va pas » mais aussi l'organisation de la vie de classe, les responsabilités, les relations interpersonnelles ou encore les projets de classe.

⁸ S.Connac (2015), Apprendre avec les pédagogies coopératives, Démarches et outils pour l'école, p.213

Ce dispositif a de réels intérêts. Comme le dit Le Gal (2002) :

« le fait de donner la parole aux enfants, de les écouter, de les faire participer aux décisions sur les affaires qui les concernent suscite leur responsabilisation et leur engagement dans la réalisation des projets collectifs et la résolution de problèmes liés à la vie collective ».

En effet, il permet de rompre la dualité entre un enseignant et un élève et représente une troisième personne symbolique, qui peut être considérée comme un espace de liberté émotionnelle pour l'élève. De plus, en se sentant acteur et auteur des situations qu'ils vivent, les enfants prennent conscience de leur existence et de l'impact de leurs décisions sur leur vie, ce qui contribue à l'affirmation de leur personnalité et de leur confiance en soi. Le conseil permet ainsi de développer un fort sentiment d'appartenance.

Pour que tout ceci opère, le conseil doit être pensé et organisé. Selon Le Gal, il est nécessaire de suivre plusieurs repères : le conseil doit répondre à un besoin ; être préparé avec prudence par l'enseignant ; la place de chacun doit être respectée ; les sujets traités doivent être importants pour la communauté ; les réunions doivent être fréquentes ; les décisions doivent être connues de tous, sérieusement appliquées et se traduire par des faits. Enfin, la liberté de chacun doit être respectée.⁹

3.2. Le fonctionnement du conseil

Un conseil de coopération dure environ une heure par semaine. En amont des conseils, les élèves préparent l'ordre du jour en inscrivant sur un journal mural ce dont ils souhaitent parler au conseil. Le journal mural proposé par Freinet est affiché dans la classe et comprend quatre colonnes : « je critique, je félicite, je voudrais, j'ai réalisé ».

Ce journal mural a été repris par Danielle Jasmin (1994) et modifié en mettant en place simplement trois colonnes : « je félicite, je critique et je souhaite parler de... ». Chaque fois qu'un élève vient se plaindre à l'enseignant d'un problème, il lui répond « Parles en au conseil de coopération ». Ainsi, l'utilisation du journal mural devient progressivement naturelle. Un président de séance est nommé avant chaque conseil et reprendra le journal mural pour distribuer la parole et faire avancer le conseil pendant la séance. L'ordre du jour d'un conseil est toujours structuré de la même façon :

- phrase d'ouverture du conseil « Le conseil est ouvert ».

⁹ Le Gal J., 2002, Les droits de l'enfant à l'école, pour une éducation à la citoyenneté, p.151

- retour sur le conseil précédent et l'application des décisions durant la semaine
- lecture des félicitations par l'enseignant
- lecture des critiques par l'enseignant, puis la parole est donnée à l'auteur de la critique qui explique son mot. L'élève critiqué explique ensuite sa version des faits. D'autres élèves peuvent ensuite ajouter des commentaires. Puis, la classe recherche une solution ensemble pour les aider. Souvent, l'élève critiqué devra faire des excuses ou accepter de l'aide pour améliorer son comportement.
- lecture des « je souhaite parler de » où chaque élève qui a écrit, exprime sa proposition à la classe
- Comment va la classe ? : court bilan de la semaine écoulée
- Phrase de clôture : « Le conseil est terminé ».

La volonté de ces conseils est toujours de chercher le consensus pour la décision. Quand la discussion est trop longue et qu'un élève s'oppose à la majorité, alors un vote est fait. Néanmoins, plutôt que d'accorder une seule voix à chacun des membres du groupe, il est possible de lui permettre de voter chaque fois que la proposition lui convient. Parfois, il est aussi possible de proposer à chacun d'y réfléchir pendant la semaine et de revenir dessus au prochain conseil.

Enfin, concernant le rôle de l'enseignant, il est présent mais ne joue pas le rôle de directeur. C'est à tour de rôle que les élèves assurent la présidence du conseil. L'enseignant est présent pour clarifier les discussions, reformuler quand cela est nécessaire mais il n'est en aucun cas celui qui prend les décisions.

Les termes de la problématique de ce mémoire ayant été clarifié dans cette première partie, intéressons nous maintenant à la mise en place concrète de ce conseil au sein de ma classe de CE1 de l'école Jouffroy d'Abbans dans le 17^{ème} arrondissement de Paris. Puis, analysons ses effets sur le climat scolaire de ma classe et son évolution au cours de l'année afin de répondre à la problématique posée.

LA MISE EN PLACE DU CONSEIL DANS MA CLASSE

1. Son fonctionnement

1.1. Quels objectifs?

J'ai décidé de mettre en place un conseil dans ma classe pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il respecte les nouveaux programmes du Bulletin Officiel de l'Education Nationale du 26 novembre 2015 ainsi que du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En effet, le conseil renvoie au domaine 3 : « la formation de la personne et du citoyen ». Il est indiqué dans le Bulletin officiel que « l'accès des valeurs morales, civiques et sociales se fait à partir de situations concrètes ». De plus, cela renvoie à l'enseignement moral et civique (EMC) où les conseils d'élèves sont cités comme exemples d'application pour développer la sensibilité, l'obéissance au droit et la règle et la capacité de jugement¹⁰ ainsi que dans la maîtrise de la langue française (écouter, poser des questions, reformuler pour se faire comprendre, argumenter, justifier et exprimer son point de vue). Cela est également en parfait accord, comme nous l'avons vu dans la première partie, avec les études montrant qu'un apprentissage des compétences sociales et civiques entraîne sur une période plus à long terme une augmentation des résultats scolaires et une diminution de la violence (Cohen, 2006).

L'objectif principal de ces conseils est la formation de citoyens réflexifs et éclairés. En effet, la classe représente une microsociété et l'objectif ultime est bien de transposer l'expérience de cette microsociété à la société démocratique dans laquelle nous vivons.

De plus, j'ai eu l'occasion d'observer différents conseils lors de mon expérience passée en tant qu'auxiliaire de vie scolaire dans une classe de CM1. La classe se regroupait une fois toutes les deux semaines, entre 30 et 45 minutes, avec un élève qui avait la responsabilité de présider le conseil et de l'animait. L'ensemble du conseil comme il est présenté par Danielle Jasmin n'était pas appliqué. Il y avait simplement une boîte aux lettres dans la classe où les élèves notaient ce qu'ils avaient envie de dire tout au long de la semaine. Puis, avant le conseil, un tri des messages était réalisé par les responsables du conseil en distinguant les

¹⁰ Bulletin officiel spécial n° 6 du 25 juin 2015

propositions, les félicitations et les plaintes. Les messages étaient lus à l'ensemble de la classe suivi d'un temps libre de paroles. Le conseil était un moment d'échange, de partage, où les élèves étaient investis dans l'organisation de la vie de classe. Cela a nettement amélioré l'ambiance de classe où ils sont devenus plus solidaires les uns avec les autres. Ainsi, la question que je me suis posée en début d'année en constatant un climat de classe plutôt négatif : est ce que la mise en place d'un conseil peut aussi être efficace en CE1 avec des enfants de 7/8 ans ?

1.2. Quel contexte ?

Au delà de l'objectif à long terme de formation du citoyen, j'ai décidé de mettre en place le conseil pour tenter de faire évoluer le climat scolaire de la classe. En effet, ma classe est une classe à majorité de garçons (20/29), où le vivre ensemble était complexe : beaucoup d'insultes, de bagarres et d'histoires. Bien que ces histoires faisaient perdre beaucoup de temps à la classe, si elles n'étaient pas à minima traitées et résolues, cela pouvait les préoccuper toute la journée. Les conditions de classe n'étaient donc plus propices à favoriser les apprentissages. Ainsi, en décidant la mise en place d'un conseil hebdomadaire, j'ai pensé que cela leur permettrait d'avoir un espace pour réguler les conflits et ainsi libérer du temps favorable à d'autres apprentissages le reste de la semaine. Le choix de faire un conseil hebdomadaire et non une fois toutes les deux semaines a été appuyé par un article paru dans le Nouvel éducateur (1998) précisant que les conseils doivent être organisés fréquemment afin que les problèmes soient réglés rapidement¹¹.

Ainsi, je l'ai mis en place dès la première période le vendredi après-midi d'une durée d'environ 45 minutes. J'ai choisi le vendredi pour faire le bilan de la semaine passée et dans l'idée qu'ils partent en week-end en ayant pu se libérer de ce qui les avaient préoccupés durant la semaine, en ayant tiré des leçons de leurs actions pour commencer une nouvelle semaine le lundi plus sereinement, et enfin afin que les solutions proposées puissent aussi mûrir pendant le week-end. Le choix des 45 minutes repose sur le temps d'EMC préconisé dans les programmes, à savoir 55 minutes dont 10 minutes de battement que j'ai volontairement gardé pour régulation dans la semaine. J'ai fait le choix de traiter l'ensemble du programme d'EMC à travers ces conseils en me laissant la possibilité d'inclure des séances spécifiques pour parler de thèmes en adéquation avec les sujets qui se présentaient en conseil.

¹¹ LEGAL J, octobre 1998, Le conseil d'enfants de l'école, Le nouvel éducateur n°102, Cannes : ICEM

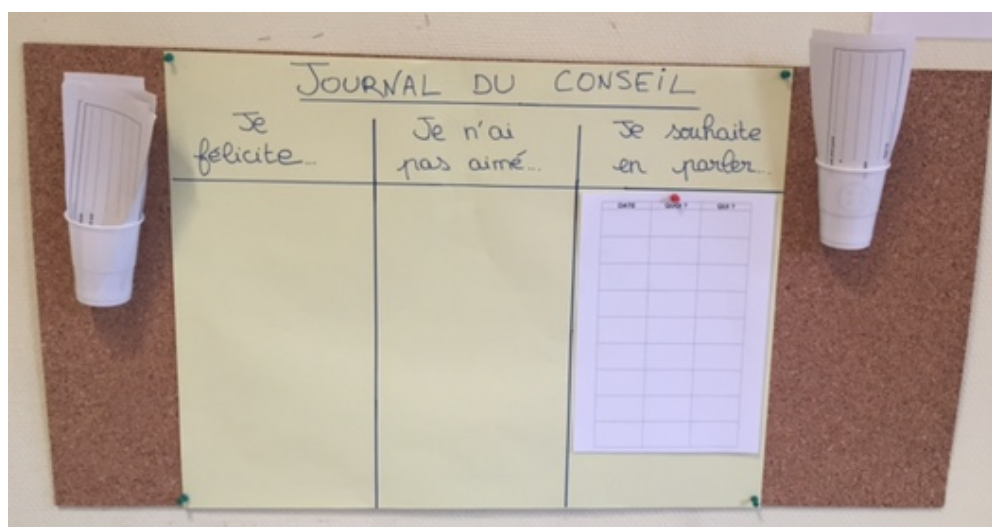
1.3. Quelle organisation spatiale, matérielle et temporelle?


Comme cela est préconisé par Danielle Jasmin (1994) avant le premier conseil, lorsque des élèves venaient me voir pour me proposer des projets pour la classe ou pour se plaindre de petits incidents répétitifs avec certains de leurs camarades, je leur disais « tu en parleras au conseil ». Cela a très rapidement suscité des interrogations, mais aussi créée la curiosité et l'envie. Le conseil de coopération était lancé et en voici un descriptif de son organisation spatiale, matérielle et temporelle.


Organisation spatiale et matérielle :

- Disposition en cercle sur des chaises : l'idée est de sortir d'une organisation classique pour instaurer un rituel. L'avantage d'être en cercle est que chacun peut se voir quand ils se parlent. En revanche, le temps d'installation au départ est assez long.
- Utilisation d'un bâton de parole : c'est celui qui a le bâton qui a la parole. Le bâton de parole est un bâton de pluie en référence aux conseils de tribu.
- Installation d'un journal mural et de billets imprimés « je félicite » et « je n'ai pas aimé » (voir ci-dessous). J'ai fait le choix de modifier le billet « je critique » car la connotation actuelle en France du verbe critiquer est très négative. Dans le sens commun, ce verbe porte un jugement sévère où l'on se focalise surtout sur les défauts, ce qui ne me convenait pas. Au Québec, le sens est différent.

Photographies 1 - Présentation de l'affiche du journal du conseil et des billets imprimés



	Je n'ai pas aimé quand
	à
	parce que
	Signé de

	Je félicite
	parce que

	Signé de

Organisation temporelle :

Je me suis basée sur l'organisation proposée par Danielle Jasmin (1994). Il est composé de cinq temps tel que décrit dans la première partie : un retour sur les décisions prises au dernier conseil, la lecture des félicitations, des « je n'ai pas aimé », des propositions, et enfin un tour rapide pour savoir comment va la classe. En résumé, voilà les principaux éléments que j'ai pu observés sur les différents temps du conseil :

- Premier conseil (fiche de préparation en annexe 1): Le premier conseil a très vite été levé en raison de bavardages. Il est fondamental que les élèves respectent ce moment d'échange et apprennent à s'écouter. J'ai donc volontairement pris la décision de l'arrêter pour qu'ils comprennent les règles, ce qui a été très efficace et qui ne s'est plus produit par la suite.
- Temps de lecture des félicitations: la majorité des félicitations concerne l'aide en classe, le fait d'être gentil avec son camarade et de jouer ensemble à la récré. Durant ce temps, les élèves prennent conscience de ce que l'on ressent quand on donne une félicitation et quand on la reçoit comme ces paroles d'élèves rapportées : « cela fait du bien », « ça me fait plaisir de l'entendre ». Au fur et à mesure des conseils, ce ne sont pas toujours les mêmes qui reçoivent des félicitations, cela se diversifie. Au fur et à mesure de l'année, je leur demande d'être plus précis dans leurs félicitations pour qu'ils apprennent à justifier pourquoi ils ont trouvé qu'un de leur camarade était gentil, dans un objectif de développement de la maîtrise de la langue française.
- Temps de lecture des « je n'ai pas aimé »: les principaux sujets sont la déconcentration en classe liée à des problèmes de voisinage, des coups, des insultes, ou encore des moqueries en récréation. Il est en revanche impossible de tous les traiter au cours d'un conseil.

Lors d'un conseil et suite au nombre très important de critiques, il m'a semblé important de reprendre avec eux l'utilité des « je n'ai pas aimé » : l'objectif n'est pas de savoir qui a raison ou qui a tort mais bien de trouver des solutions qui aidera tout le monde. Ainsi, la classe recherche des solutions comme ces paroles rapportées : « Il faut se contrôler », « Il faut aller voir les adultes et ne pas régler le problème seul », « Il faut sanctionner les élèves qui sont violents ».

- « Je souhaite en parler » : les propositions sont très diverses : fêter ou non les goûter d'anniversaires, rangement des cartables dans la classe qui gênaient certains élèves ou

encore des problèmes de voisins perturbateurs. Différentes décisions ont été adoptées durant les conseils. Concernant les anniversaires, à la suite d'un vote à la majorité, il a été décidé d'un goûter avant chaque vacances. Concernant le rangement des cartables, deux propositions ont émergé pour les élèves n'ayant pas de crochet sur le côté du bureau : soit le cartable sur le dossier de la chaise ou sous la table. Chacun a eu la possibilité d'argumenter pour convaincre les autres et la décision a été prise à l'unanimité de mettre les cartables sur les dossiers. Enfin, pour les voisins perturbateurs, une idée proposée a été de mettre un post-it sur le bureau et de noter une croix quand l'autre dérange, le but étant d'avoir de moins en moins de croix chaque jour, signe d'une amélioration. Cette proposition n'a pas été sujette à un vote mais les élèves concernés ont accepté de tester la proposition et de faire un retour la semaine suivante.

Le rôle de l'enseignant est bien précis et évolue au cours de l'année. En effet, j'ai décidé au départ d'assurer la présidence du conseil et de donner la parole. Puis, au fur et à mesure, je me suis effacée pour que le bâton de parole circule d'un élève à l'autre sans mon intervention. Enfin, à terme, je souhaite que cela évolue vers la présidence prise par un élève (nouvelle responsabilité à instaurer dans la classe). Au même titre que les élèves, je peux les féliciter en utilisant les billets sur le journal mural, participer au conseil en prenant la parole mais en respectant les codes du conseil (attendre son tour, recevoir le bâton de parole). J'ai fait en revanche le choix de ne pas rédiger de « je n'ai pas aimé » ni de participer au vote pour ne pas influencer les élèves. Durant le conseil, j'aide les élèves à reformuler leur propos. Je corrige la syntaxe si besoin dans un souci constant d'améliorer leur niveau de langue. Enfin, je recadre si besoin, et joue le rôle de médiateur et de maître du temps. En effet, souvent les échanges s'éternisent donc il m'est parfois obligé d'y couper court.

2. Ses effets sur le climat scolaire de la classe

2.1. Analyse des indicateurs observés

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire, beaucoup de facteurs interviennent dans la notion de climat scolaire. Ne pouvant tous les prendre en compte et pour répondre au mieux à la problématique de ce mémoire, à savoir si la mise en œuvre d'une pédagogie de la coopération permet d'améliorer le climat scolaire, j'ai décidé de mettre en

place un certain nombre d'indicateurs pour assurer le suivi et me rendre compte des évolutions de leurs comportements au fil de l'année. Suite au constat d'une forte violence au sein de ma classe, j'ai décidé d'observer six indicateurs quantitatifs et qualitatifs :

- le nombre d'actes violents (coups, bagarres) survenus en classe et en récréation,
- le nombre de moqueries et d'insultes entre mes élèves. Bien qu'au départ, je souhaitais dissocier le temps de classe et celui de récréation, il m'a en réalité été difficile d'extraire ce qui se dit en classe de ce qui se dit en récréation (ne comptant que les incidents qui m'étaient rapportés ou entendus directement).
- Le vocabulaire employé : en distinguant les termes négatifs des termes positifs,
- Les interruptions que j'ai dû faire en classe pour intervenir dans des conflits entre élèves,
- Le nombre de billets « je félicite » affichés sur le journal mural,
- Le nombre de billets « je n'ai pas aimé ».

J'ai fait le choix de comptabiliser ces indicateurs à la période, qui correspond en réalité au temps que j'ai effectué en classe, soit trois semaines en période 1, 2 et 4 et deux semaines et demi en période 3.

La période 1 correspond à la période avant les vacances de la Toussaint, la période 2 de la Toussaint aux vacances de Noël, la période 3 jusqu'aux vacances d'hiver et enfin la période 4 jusqu'aux vacances d'Avril.

Vous trouverez ci-dessous les résultats du suivi des indicateurs par période. Tous les indicateurs concernent ma classe de CE1.

Graphique 1 - Histogramme des actes violents et des moqueries/insultes en classe et en récréation



Comme nous pouvons le constater sur ce graphique, les actes violents sont en baisse en classe. Depuis la troisième période, il n’y a plus eu d’actes de violence en classe. En revanche, bien que le nombre d’actes violents ait diminué en récréation entre la période 2 et la période 3, il reste néanmoins constant. Ainsi, l’impact du travail fait en classe pour améliorer le climat scolaire semble porter ses fruits en classe mais pas à l’extérieur où les élèves retrouvent leurs autres camarades.

Tableau 1 - Etat des lieux du vocabulaire employé en classe et en récréation

Vocabulaire employé	En classe	En récréation
Période 1 (P1)	Aucun mot négatif entendu	Peu de gros mots
Période 2 (P2)	Apparition de 2/3 mots insultants en classe	Beaucoup plus de mots grossiers qu’en P1 mais aussi beaucoup plus de mots en lien avec la gentillesse.
Période 3 (P3)	Idem P2	Idem P2, pas d’amélioration et vocabulaire de mots grossiers employés également par les filles (ce

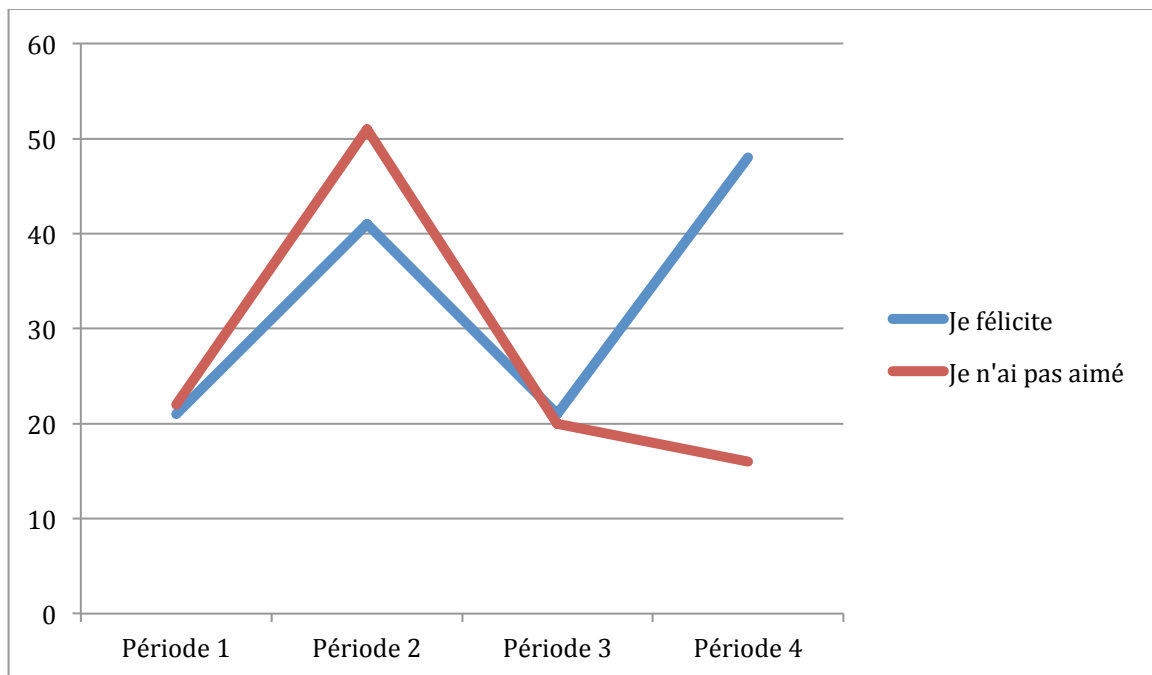
		qui était beaucoup moins le cas avant)
Période 4 (P4)	Très peu de mots insultants entendus (1 ou 2). Beaucoup plus de mots employés pour féliciter et remercier.	Même constat qu'en P3 : stabilité dans le nombre de mots grossiers employés que ce soit des garçons et des filles.

Pour les moqueries et insultes, le vocabulaire négatif s'est enrichi par rapport à la période 1. Je constate un nombre croissant de filles utilisant un vocabulaire grossier et familier. Néanmoins, le vocabulaire de l'entraide et de la gentillesse est en nette amélioration dans la classe suite à la mise en place du tutorat en période 2 largement soulignée par l'ensemble des élèves lors des conseils. Ces résultats sont en accord avec l'évolution des comportements analysé par Jasmin suite à la mise en place d'outils de coopération (1994).

Tableau 2 - Les arrêts en classe dû à des incivilités

En classe	Arrêts en classe dus à des incivilités
Période 1	5
Période 2	1
Période 3	0
Période 4	0

Graphique 2 - Nombre de billets de félicitations et de critiques



Le climat en classe s'est amélioré et la lecture des billets le confirme comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessus. De plus, lors de la lecture des billets « je n'ai pas aimé », je constate une très forte baisse entre P1 et P2 du nombre de critiques qui se sont déroulées en classe sur l'ensemble des incidents reportés sur les billets :

- en P1 : 16/22 soit 73%
- en P2 : 12/51 soit 24%
- en P3 : 5/20 soit 25%
- en P4 : 4/16 soit 25%

Suite aux rencontres avec les parents, les élèves ont gagné en confiance. Ils s'expriment plus librement que l'an passé mais cela va dans les deux sens. En effet, ils sont plus enclin à s'énerver quand quelque chose ne convient pas (réelle difficulté à réguler leurs émotions) mais également à dire quand ils sont satisfaits et contents.

Pour résumer cette analyse, la violence scolaire se réduit mais reste encore très présente en récréation. En revanche, ces actes ne se résument plus qu'à trois ou quatre élèves et ne correspondent plus à une dynamique de classe. Néanmoins, la coopération reste difficile. Travailler en équipe et faire un compromis avec l'autre est compliqué. Cela peut s'expliquer

en partie par le développement affectif de l'enfant à cet âge. En effet, Soppelsa (2013) explique « à 7 ans, bien que les enfants commencent à présenter des comportements socialisés et recherchent la compagnie des autres, la collaboration reste difficile car il faut concilier la satisfaction de chacun et la cohésion du groupe. L'adulte passe alors beaucoup de temps à redire la règle.¹² » Les enfants sont encore très égocentrés à cet âge et commencent une réelle socialisation en se mettant à la place de l'autre pour mieux le comprendre à partir de 8/9 ans. Selon Broadhead (2001), ce n'est seulement qu'à 10 ans que la coopération peut réellement exister. Pour coopérer, il est nécessaire que les enfants acquièrent des compétences langagières et des capacités sociocognitives afin de pouvoir comprendre les intentions des autres et de soutenir des interactions verbales. 7 ans est donc un âge charnière où le développement des capacités varie véritablement d'un enfant à l'autre.

2.2. Du point de vue de l'enseignant

Suite à la mise en place de ces conseils, j'ai pu constater à la fois des points positifs mais ai également rencontré un certain nombre de difficultés.

Tout d'abord, je dirai que le conseil est un véritable espace de parole pour réguler la vie de classe. Il s'agit d'un moment attendu par chacun d'entre eux au cours de la semaine pour s'exprimer plus librement. Il a permis d'instaurer une confiance entre les élèves et également entre eux et moi. En effet, cela leur a par exemple permis de parler librement du professeur de sport avec lequel ils ne sentent pas à l'aise et ne se sentent pas écoutés. De plus, la relation n'est alors plus descendante mais bien horizontale où les élèves deviennent véritablement acteurs de l'ambiance de classe. Ils prennent les décisions pour améliorer le vivre ensemble.

Néanmoins, nous avons rencontré un certain nombre de difficultés dans la mise en œuvre du conseil. Le temps est une des difficultés principales. En effet, la lecture et le traitement des « je n'ai pas aimé » prennent souvent trop de temps par rapport au temps dédié aux propositions. De plus, trop peu de critiques sont réellement traitées par conseil (2 ou 3 par semaine). Suite à ce constat fait par l'ensemble de la classe et qui ne leur convenait pas, en décembre, j'ai instauré les messages clairs. Le message clair consiste à délivrer un message à une autre personne pour lui exprimer son ressenti sur une de ses actions. L'objectif est de

¹² B.Soppelsa, 2013, rapport "le développement de l'enfant de 6 à 12 ans", ISFEC Auvergne

parler en utilisant « je » et non en jugeant par le « tu ». Par exemple : « Quand tu m'as tiré les cheveux à la récréation, cela m'a fait du mal ». Le message clair permet de désamorcer les conflits rapidement. Une fois le principe expliqué, une règle a été votée lors du conseil : il est interdit de mettre un mot sur le journal mural si l'élève n'a pas fait en amont un message clair. Si le message clair est traité, cela permet de ne pas avoir à revenir dessus lors du conseil et seuls les conflits non résolus sont ainsi discutés le vendredi. Cela a fonctionné pour une partie des élèves mais d'autres continuent à écrire sans faire de message clair au préalable. Beaucoup de critiques sont redondantes et souvent peu de solutions réelles ont été apportées. Il s'agit souvent des mêmes élèves et les solutions données d'une semaine à l'autre sont identiques sans réels changements observés sur leur comportement d'une semaine à l'autre. Je prends conscience qu'il s'agit d'un processus très long pour voir de réels effets sur leurs comportements au quotidien comme le remarque également Connac (2015). De plus, afin de faire progresser le conseil, il m'a manqué certaines formations comme la gestion de conflit, la médiation ou encore le développement de l'écoute active.

Une des raisons qui à mon sens explique la difficulté à réellement percevoir les effets du conseil est un certain manque de rigueur dans sa mise en place le vendredi. En effet, nous étions souvent pris par le temps dans les autres disciplines et les conseils ne duraient généralement que 30/35 minutes. Il y a également la problématique de l'alternance 3semaines/3semaines qui a rendu difficile la régularité du conseil. En effet, mon binôme n'ayant pas choisi de garder ce système, il fallait à chaque fois que je reprenne le fonctionnement du journal mural et les règles associées, ce qui n'a pas facilité son appropriation.

Comme pour chaque discipline travaillée en classe, il est nécessaire d'évaluer les progrès des élèves au cours de l'année. Hors, il est difficile de trouver des critères de réussite associés à la mise en place de ces conseils. J'ai donc décidé de prendre en compte la participation des élèves lors de ces conseils, la coopération et l'implication dans la vie de classe. Je constate que ce sont souvent les mêmes qui prennent la parole. Afin de palier ce problème, j'ai décidé de faire régulièrement un tour de table pour le « comment va la classe ? » où chacun a un temps pour s'exprimer.

Enfin, la posture de l'enseignant est délicate que ce soit dans l'opposition qu'il peut exister avec l'éducation de certains parents (prôner la violence et la compétition individuelle) mais aussi dans le changement de statut face aux élèves. En effet, lors des conseils, l'enseignant n'a

plus le contrôle absolu sur la classe. Il faut être capable de lâcher prise, d'accepter l'inconnu de ce qui va émerger lors des conseils et autoriser les élèves à expérimenter leurs propositions si elles sont prises à la majorité même si ce ne sont pas celles que l'enseignant avait prévues. Danielle Jasmin (1994) explique en effet qu'il y a un réel bouleversement du rôle du professeur lors de ces conseils.

2.3. Du point de vue des élèves

Pour ne pas avoir qu'un point de vue, j'ai également pris la décision de mener un sondage dans la classe pour savoir ce que mes élèves pensent du conseil et de son utilité. Ainsi, nous avons pris un temps pour que chacun puisse s'exprimer sur ce qu'il apprécie ou non dans le conseil. Les résultats sont très positifs. Ils sont en effet contents et impatients de retrouver le conseil à chaque changement de binômes. Pour 90% d'entre eux, ils aiment le conseil et pensent qu'il est utile à la classe. Ceux qui ne l'aiment pas l'ont justifié par le fait qu'ils n'aiment pas recevoir des critiques. Enfin, tous sont assez déçus qu'on ne puisse pas lire et traiter l'ensemble des critiques toutes les semaines.

CONCLUSION - LE CONSEIL POUR COOPERER : OUI MAIS...

Suite à ces analyses, nous pouvons confirmer que le conseil permet de fluidifier les échanges et de désamorcer en partie les conflits. C'est un véritable outil de régulation. Il permet également de responsabiliser les élèves par rapport à leur acte en leur permettant de revenir dessus et de mieux comprendre les intentions des autres élèves à leur égard. Néanmoins, le conseil ne peut être suffisant pour l'apprentissage de la coopération et dans la réduction des violences au quotidien.

Comme nous l'avons vu, le niveau de développement affectif de la majorité des enfants en CE1 n'est pas propice sur le court-terme à la coopération mais les effets sont à considérer sur le long-terme. Il faut parfois accepter de ne pas voir les effets immédiats mais de laisser germer une graine qui pourra porter ses fruits plus tard.

Afin de favoriser une réelle coopération et d'ancrer la solidarité et la fraternité dans leur système de valeurs, le conseil ne peut être isolé d'autres actions. En effet, partons du postulat que je n'ai mis en place que le conseil et que je fasse travailler mes élèves de manière individuelle en compétition les uns contre les autres tout le reste de la semaine. L'incohérence de mes actions se ressentirait très rapidement et le changement serait encore moins perceptible. Ainsi, il y a une réelle nécessité de combiner le conseil avec d'autres actions. Il me semble tout d'abord fondamental de développer les compétences langagières comme le soutenait Broadhead (2001) afin de leur apprendre à mettre des mots sur leurs maux. J'ai ainsi mis en place une séquence sur les émotions (annexe 2) afin que mes élèves mettent des mots sur ce qu'ils ressentent, qu'ils acceptent leurs émotions et apprennent à les réguler. De plus, je tente de favoriser la coopération par des travaux de groupes réguliers tout en prenant également un temps pour échanger sur la complexité du travail de groupe. Avec le professeur de sport, nous avons également mis en place des jeux de ballons coopératifs, puis en équipe avec le hockey et enfin en faisant un travail sur la gestion corporelle en danse. Enfin, j'ai instauré des dilemmes moraux (annexe 3) et différents jeux de rôles où ils se mettent à la place de l'autre dans un objectif d'apprendre à mieux comprendre l'autre. Enfin, j'ai également instauré d'autres outils de pédagogie coopérative comme indiqué par Connac (2015) : le tutorat et les messages clairs.

Néanmoins, améliorer le climat scolaire ne peut être qu'un projet d'une classe mais le projet d'école doit être cohérent avec cette pédagogie. Il est important que l'équipe éducative au global s'en empare. Comme nous avons pu le constater, le conseil est utile mais beaucoup de critiques se passent dans la cour de récréation avec des élèves d'autres classes ou sur le temps périscolaire. Ainsi, ce manque d'engagement autour d'un projet commun ne peut faciliter le développement de la coopération et ainsi favoriser le climat scolaire et réduire la violence. De nombreuses études (Gottfredson, 2003 ; Debarbieux, Anton, Astor, Cohen, Giordan et co. 2012) ont montré qu'agir en faveur du climat scolaire est rarement le fruit d'une action concertée et consciente au sein d'une école. Les différents acteurs agissent souvent de manière isolée sans réel projet commun. Au vue des apports pour la réussite et le bien être à l'école et de prévention contre la violence, agir sur le climat scolaire est une responsabilité collective.

Il est donc important de passer d'une culture de la passivité à une culture de la pro activité. Le défi reste donc l'implantation de pratiques quotidiennes et de politiques publiques capables d'améliorer ce climat scolaire. Tous les niveaux de décisions sont concernés qu'il s'agisse d'actions au sein de la classe, au sein de l'école par une vision collective et concertée du projet d'école, et des politiques publiques au niveau des collectivités territoriales et du ministère. Le challenge est donc global et nécessite lui aussi une coopération de la part de tous les acteurs de l'éducation.

ANNEXES

Annexe 1 – Fiche de préparation du premier conseil de coopération

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Le conseil de coopération – Séance 1

Compétences travaillées :

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- S'estimer et être capable d'écouter et d'empathie.
- Se sentir membre d'une collectivité.
- Respecter les autres et les règles de la vie collective.
- Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat

Matériel nécessaire :

- Affiche murale avec 3 colonnes : Je félicite / Je n'ai pas aimé / Je souhaite parler de
- Billets « je félicite », « je critique »
- Affiche ordre du jour à mettre au tableau
- Classeur du conseil

Durée : 45 minutes

Organisation de l'espace :

En cercle, assis sur leurs chaises

Phase 1 : Présentation et objectifs du conseil (25')

Tous les vendredis, nous ferons un conseil de coopération. → A votre avis, à quoi cela sert ?

Réponses attendues : Certaines décisions sur la vie de classe, les règlements, les projets vont être prises par le groupe.

→ Que veut-dire le terme de coopération ? = recueil des conceptions initiales au tableau

Explication du terme de coopération : une entraide pour vivre ensemble de la façon la plus harmonieuse possible. // Rassemblement dans le but de s'entraider pour mieux réaliser un projet

Ce qu'on y apprend : organiser, prévoir, décider, trouver des solutions entre vous, résoudre des conflits + travailler l'oral, apprendre à vivre ensemble...

Voici l'ordre du jour du premier conseil (affiché au tableau) :

- **Objectifs du conseil**
- **Présentation du journal mural**
- **Premières règles du conseil**
- **Où accrocher le journal mural ?**

Explication de l'utilisation du journal mural : une affiche dans la classe séparée en 3 colonnes : → lecture des colonnes par les élèves

- Je félicite : il est important de rendre publique la satisfaction suite à un comportement agréable.

→ Quels sont ceux d'entre vous qui ont reçu cette semaine un geste agréable par un autre élève ou par le groupe entier ?

= félicitations verbales exceptionnelles mais ensuite cela se fera par écrit.

→ A votre avis, pourquoi par écrit ? = *Lorsqu'on prend la peine d'écrire un texte de félicitations, on démontre à l'autre qu'il est important parce qu'on a pris du temps pour faire ce geste.*

→ Quand féliciter ? = *Ce n'est pas facile au début de savoir quand féliciter : Si nous voyons des situations dans lesquelles il serait possible de féliciter qqn, nous vous encouragerons à aller l'écrire sur le journal.*

→ Un temps sera pris toutes les semaines pour lire les félicitations lors du conseil.

- Je critique / Je n'ai pas aimé quand... :

Au lieu de se plaindre à nous, vous apprenez à dire à ceux concernés ce qui vous a dérangé, ce qui vous a rendu triste, attention non pas pour critiquer simplement mais pour trouver des solutions ensemble.

→ Est-ce que c'est facile de recevoir des critiques ? = *Ce n'est pas facile de vivre cette situation mais c'est surtout une occasion pour trouver des solutions qui aideront d'autres enfants dans la classe.*

Règle du billet :

- Bien mettre la date, signé

- Une critique non signée ne sera pas lue : importance de signer un écrit, c'est une responsabilité de signer des documents publics. De plus, il est important de savoir qui t'a critiqué pour pouvoir en parler et trouver des solutions.
- ➔ Pour vous aider, les feuilles sont déjà faites : montrer avec un exemple pour chaque

○ Je propose : je souhaiterais parler de... = ordre du jour du prochain conseil
 Cette colonne sert à proposer des sujets qui concernent la vie en classe.

Leur montrer : « parles-en en conseil de coopération »

Déroulement du conseil :

- Le conseil commence toujours par la phrase : « Le conseil commence ». Quand il termine : « Le conseil est terminé ».
- Existence d'un classeur du conseil (le montrer): garder un compte-rendu du conseil
- Ordre du jour : toujours dans le même ordre à chaque conseil
 - Retour sur le conseil précédent
 - Félicitations
 - Critiques
 - Inscriptions des points du journal mural
 - Comment va la classe ?
 - Fusée du comportement
- ➔ Si un point n'est pas abordé par manque de temps, il est remis au conseil de la semaine prochaine.

Phase 2 (20') : Premières décisions communes




- Demander aux enfants quelles règles il faut voter pour que la réunion se déroule bien : Demander la parole pour parler, écouter celui qui parle... = 1ères règles (Affiche commune en dictée à l'adulte) ➔ mise en place du bâton de parole
- Comment faire lorsqu'un ou des élèves dérangent ? = Trouver un moyen pour que l'enfant regrette d'avoir dérangé les autres, qu'il comprenne qu'il perturbe

Idée règle sur les dérangeurs :

- Quand un enfant dérange le conseil, il est nommé dérangeur une fois = avertissement
- Au 2^{ème} donc dérangeur deux fois: il quitte le conseil mais reste dans la pièce. Il perd son droit de parole et son droit de vote (et va dans le rouge de la fusée du comportement)
- Où accrocher le journal mural?
- Quels déplacements autorisés pour afficher les billets sur le journal mural ?

Les émotions

Informations générales

 Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître des séries de mots (mots relevant d'un même champ lexical ; séries correspondant à des familles de mots ; séries regroupant des mots ayant une analogie morphologique...). - - Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément...). - Mettre en œuvre (de façon guidée, puis autonome) une démarche de production de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases. - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
 Auteur	M. BOULET
 Licence	Créative Commons - liberté de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public sous conditions : citation de la paternité, pas d'utilisation commerciale, pas de modification.




Déroulement des séances



- **Séance 1** : Découverte de l'album "Aujourd'hui je suis..." (25 min)
- **Séance 2** : Mémorisation du lexique des émotions et appropriation (40 min)
- **Séance 3** : Ecrire une phrase en lien avec une émotion (35 min)
- **Séance 4** : Affichage rituel des émotions (15 min)

1

Lexique

Découverte de l'album "Aujourd'hui je suis..."

 Objectif(s) de séance	<p>Découvrir un premier lexique des émotions. Comprendre qu'une situation peut être ressentie différemment selon son caractère. Ecouter une oeuvre lue. Participer à un échange.</p>	 25 minutes (1 phase)
 Matériel	Album "Aujourd'hui je suis..." Affiche des mots nouveaux	

1. Lecture de l'album  (collectif) | découverte |  25 min.

- Lecture partielle de l'album
- Pour chaque page :

Faire expliquer la définition du mot par les enfants (ou avec l'aide du dictionnaire)

Demander comment l'illustratrice a réussi à nous montrer le caractère de chaque poisson :

Observation de la taille des poissons(petits, grands, gros...), Observation des différentes parties du poisson : les yeux, la bouche...

- Une fois qu'ils ont compris le principe de l'album : Faire deviner l'émotion en regardant l'illustration + faire expliciter les définitions.

==> Qu'est-ce que c'est que ces mots ? A quoi servent-ils ?


= □ A dire ce qu'on ressent, comment on est « à l'intérieur », dans sa tête, dans son coeur. Ce sont les émotions, les sentiments.

--> Et vous qu'est ce que vous connaissez comme émotion? (noter sur une affiche)


- Sélection d'un mot ou 2 à ajouter à l'affiche des mots nouveaux.
- L'album est mis à disposition au coin bibliothèque pour consultation.

2**Mémorisation du lexique des émotions et appropriation** Objectif(s) de séance

- **Utiliser le lexique des émotions à bon escient.**
- **Comprendre qu'une situation peut être ressentie différemment selon son caractère.**
- **Participer à un échange.**
- **Ecrire une phrase syntaxiquement correcte.**

 **40 minutes**
(2 phases) Matériel



- Etiquettes nom des émotions pour le tableau
- fiches tableau 3 colonnes x28

1. Rappel du lexique (collectif) | recherche |  **10 min.**

- Rappel de ce qui a été vu le matin en collectif : lecture de l'album, réflexion sur les mots = émotions
- Qui peut me rappeler certaines émotions que l'on a vu ce matin et m'expliquer ce qu'elle veut dire?
- Les mots sont affichés au tableau, PE lit les « définitions » de ceux qui n'ont pas été dit en amont par les élèves et élèves retrouvent la bonne émotion.

Définitions	Emotions
Quelque chose m'intrigue, j'ai envie d'aller voir.	curieux
J'ai réussi à surmonter ma peur et je l'ai fait.	courageux
J'ai un peu peur et j'ai du mal à parler. Je n'ose pas.	timide
Quelque chose m'impressionne car c'est beau, grand par exemple.	émerveillé
J'ai de la peine, parfois envie de pleurer.	triste
Je suis très en colère	furieux
J'ai réussi à faire quelque chose de difficile et je suis content de moi.	fier
J'aimerais bien avoir la même chose que quelqu'un d'autre.	jaloux
Je suis très content.	heureux
J'ai très peur de quelque chose	effrayé
Je suis étonné.	surpris

--> les classer en 2 colonnes : Je me sens bien / Je me sens mal et parfois entre les 2.

2. Appropriation (individuel) | recherche |  **30 min.**

Un tableau avec 3 colonnes est distribué : je suis .../ image décrivant l'émotion/texte d'une situation où l'on sent cette émotion.

--> donner un exemple

Consigne : Vous allez compléter un tableau avec des étiquettes, en associant les émotions ressenties, l'image du personnage, et une situation dans laquelle on peut se sentir comme ça.

Il faut lire les étiquettes, puis trouver à quel personnage ça peut correspondre.



Certaines cases vont rester vides, c'est normal.

Pour les plus rapides : chercher au brouillon ce qu'il pourrait écrire dans les cases vides.

- mise en commun / correction collective : Les élèves comparent ce qu'ils ont associé, certaines émotions

3**Ecrire une phrase en lien avec une émotion**

 Objectif(s) de séance	Ecrire une phrase simple en respectant le code.	 35 minutes (1 phase)
 Matériel	Fiche (pochette) cahier d'essai	

1. Production d'écrits
 (individuel) | entraînement |  **35 min.**

Consigne : Certaines cases du tableau sont restées vides, c'est vous qui allez les compléter, en écrivant ce qui peut vous rendre furieux, jaloux et heureux.




Vous écrirez sur votre cahier d'essai au crayon de papier.



Rappel : règles quand on écrit : On se dit la phrase (l'idée) dans la tête, on met majuscule et points, on cherche les mots qu'on ne connaît pas.

--> Ceux en avance peuvent inventer de nouvelles situations qui leur sont propres pour les autres émotions sur leur cahier de brouillon.

Une fois validé : écrire au propre dans le tableau

4**Affichage rituel des émotions**

 Objectif(s) de séance	- Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	 15 minutes (1 phase)
 Matériel	Affiche des émotions S2	

1. Choix des émotions pour le rituel
 (collectif) | réinvestissement |  **15 min.**

Nous allons mettre en place un nouveau rituel où vous allez mettre dans la journée quelle émotion vous ressentez.

L'émotion peut évoluer au cours de la journée.

--> Quelles émotions voulez-vous mettre sur l'affiche (reprendre affiches émotions)

--> A quel moment de la journée (matin/après la récré/après la cantine?)

Dilemme moral : la confiance

Informations générales



Objectif

Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.
Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.



Auteur

M. BOULET






Licence

Créative Commons - liberté de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public sous conditions : citation de la paternité, pas d'utilisation commerciale, pas de modification.

Déroulement des séances

- **Séance 1** : Dilemme moral (30 min)
- **Séance 2** : Débat à visée philo (45 min)

1**Dilemme moral** Objectif(s) de
séance**Développer la capacité de jugement moral à partir d'une
histoire** **30 minutes**
(4 phases)**1. Récit lu par le PE** (collectif) | découverte |  **5 min.**

Installation des chaises en rond --> conseil



- Je vais vous raconter une histoire et nous allons en discuter :

La cloche vient de sonner, c'est la récréation. Alexandre, avant de sortir de la classe, aperçoit Romain, son meilleur ami, voler

un stylo dans la trousse de Sabrina.



- Qu'en pensez-vous ?

Que doit faire Alexandre ? (ne pas dire la question si les élèves la formulent eux-mêmes rapidement)



2. Débat (collectif) | recherche |  **10 min.**

- Que feriez-vous si vous étiez Alexandre ?

L'enseignant anime le débat et prend en note, au tableau, les paroles des élèves.

3. Conceptualisation (collectif) | mise en commun / institutionnalisation |  **10 min.**

- si l'on devait résumer cette discussion en un mot, quel serait ce mot ?
- Echanges éventuels sur le sens des mots proposés par les élèves, les attributs des concepts.
- Puis validation collective du mot retenu. Exemples : l'amitié, l'honnêteté, la trahison...

4. Problématisation & conclusion (collectif) | mise en commun / institutionnalisation |  **5 min.**

- si l'on devait résumer cette discussion en une question, ce serait laquelle ? Pourquoi ?

La question retenue sera le titre du petit livre philo. Par exemple : « Peut-on trahir un ami ? », « Peut-on toujours être honnête ? »

- Conclusion : l'enseignant explique aux élèves que la question retenue fera l'objet du prochain débat.

2**Débat à visée philo**Objectif(s) de
séance**Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue :
prendre la parole devant les autres, écouter
autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.****45 minutes**
(4 phases)**1. Rappel séance précédente**

(collectif) | découverte |

**5 min.**

L'enseignant rappelle rapidement comment le groupe est parvenu, lors de la séance 1, à produire une question, laquelle fait l'objet aujourd'hui d'un débat.

Quel mot avons-nous retenu?

Quelle problématique

2. Débat

(collectif) | recherche |

**10 min.**

- Débat à partir de la question centrale, et non plus du dilemme.
- L'enseignant est présent et prend en note les idées des élèves, au tableau.

3. Résumé du débat

(collectif) | découverte |

**10 min.**

Nous allons réaliser des affiches avec ce que nous avons dit.

- Quelles sont les idées qui nous apprennent à vivre ensemble ?
 - Oui, on peut parce que... ;
 - Non, on ne peut pas parce que... .
- Mais aussi quelles perspectives : Répondre à cette question, c'est parler de...

c'est se poser d'autres questions, c'est faire un choix entre telle notion et telle autre notion...

4. Réalisation d'affiches

(groupes de 3) | recherche |

**20 min.**

En groupe de 3, vous allez réaliser des affiches : organiser les thématiques à traiter en fonction de ce qui a été dit au débat

BIBLIOGRAPHIE

1. Article de revue

Anderson, C. (1982). The search for school climate : a review of the research. *Review of Educational Research*, 52, 368-420.

Cohen, J. (2006). Social, emotional, ethical and academic education : Creating a climate for learning, participation in democracy and well-being. *Harvard Educational Review*, 76(2), Summer, 201-237.

Debarbieux, E., Anton, N., Astor, R.A., Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J., Giordan, A., Hugonnier, B., Neulat, N., Ortega Ruiz, R., Saltet, J., Veltcheff, C., Vrand, R. (2012). *Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration*. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale, MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École. 25 pages.

Debarbieux, E. (1999), *La violence en milieu scolaire – 2 – Le désordre des choses*, Paris, ESF

Gottfredson, D.C. (1985), *Victimization in schools*, New York : Plenum Press

Gottfredson D.C. (2001), *Schools and delinquency*, Cambridge : University Press

Gottfredson, D.C. (2003), *School-based Crime Prevention*, in Sherman (L.W.), *Evidence-Based Crime Prevention*. London and New York, Routledge.

OECD (2009), *Creating Effective Teaching and Learning Environment : First Results of TALIS*

2. Livre

Connac, S. (2015), *Apprendre avec les pédagogies coopératives : Démarches et outils pour l'école*, ESF, 334p.

Jasmin, D., (1994), *Le conseil de coopération : un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits*, Cheneliere/mcgraw-Hill, 121p

Le Gal J., (2002), *Les droits de l'enfant à l'école, pour une éducation à la citoyenneté*, Bruxelles, De Boeck et Belin

3. Page sur internet

Debarbieux, E. (2012). Enquête de victimation et de climat scolaire auprès des personnels de l'éducation nationale en Seine-Saint-Denis. Conseil général de la Seine-Saint-Denis, janvier 2012. Online : <http://www.seine-saint-denis.fr/Enquête-de-victimation-et-de.html>

DGESCO, (2013), « Guide Agir sur le climat scolaire à l'école primaire », *Eduscol*, Online : <http://eduscol.education.fr/cid73610/guide-sur-le-climat-scolaire-et-mediation-par-les-pairs-a-l-ecole-primaire.html>

Ministère de l'Education Nationale, « le fonctionnement des écoles primaires », *Eduscol*, Online : <http://eduscol.education.fr/cid47767/fonctionnement-ecoles-primaires.html>

Ministère de l'Education Nationale, « Climat scolaire et prévention des violences », *education.gouv*. Online : <http://www.education.gouv.fr/cid2765/climat-scolaire-et-prevention-des-violences.html>

Vincent, J.F., « Coopératives scolaires, coopération scolaire, OCCE », *OCCE*, Online : http://www.occe.coop/~ad58/IMG/pdf/Historique_de_l_OCCE.pdf

Soppelsa, B. (2013), « Le développement de l'enfant de 6 à 12 ans », ISFEC Auvergne, Online : http://isfecauvergne.org/IMG/pdf/Le_developpement_de_l_enfant_de_6_a_12.pdf

RESUME (FRANÇAIS)

A la suite d'un constat fort sur l'augmentation de la violence verbale et physique au sein de ma classe de CE1, j'ai décidé de mettre en place divers outils issus de la pédagogie coopérative pour renforcer le vivre ensemble et améliorer le climat scolaire. Je m'interroge ainsi tout au long de ce mémoire sur les effets à court-terme de ces outils sur le développement de la coopération en classe et son impact sur le climat scolaire, notamment au travers d'un cas pratique : la mise en place d'un conseil de coopération hebdomadaire.

RESUME (ANGLAIS)

Based on an observation of an increase in physical and verbal violence in my class, I decided to put different cooperative tools in place in order to strengthen social harmony and improve the school climate. I wonder throughout this memoir if these tools have real short-term effects on the development of cooperation in class and their impacts on school climate, especially by analysing a case study : the setting up of a weekly cooperation council.